

## Supervision collective post- formation

**3 mois (3 x 2  
heures/mois)**



### Apprendre : c'est bien. Mettre en pratique : c'est mieux !

Une fois formé et/ou coaché, la supervision est un **accompagnement dans la durée**.

Elle permet aux intéressés de ne pas se retrouver seuls face aux difficultés du quotidien.

Lieu d'écoute et d'échange, le coach est là pour poursuivre la mise en pratique des éléments développés lors des séances théoriques, tout en s'appuyant sur l'intelligence collective du groupe.

### Tarifs

Par personne : **1 000 € HT**

Pour des groupes de 10 : **8 000 € HT**

### Mode de financement

Plan de formation de l'entreprise, prise en charge OPCO possible car inclus dans l'offre de formation. Ne peut être financé dans le cadre du CPF.